

LA MRCVO SE DOTERA D'UNE POLITIQUE CULTURELLE

VAL-D'OR, LE 13 MARS 2020. – Le conseil des maires de la MRC de La Vallée-de-l'Or (MRCVO) adoptait mercredi une résolution signifiant son intention de se doter d'une politique culturelle territoriale. Cette démarche implique un investissement de 15 000 \$ de la part de la MRCVO, qui sera bonifié d'un montant de 15 000 \$ issu de l'entente de développement culturel (EDC) annoncée par le ministère de la Culture et des Communications le 24 janvier dernier.

Une vision concertée par pôle

Ayant adopté une première politique culturelle en 1997, la Ville de Val-d'Or est, jusqu'à aujourd'hui, la seule municipalité du territoire à en détenir une. La politique culturelle de la MRCVO permettrait de concerter l'ensemble du territoire selon une approche par pôle.

« Plusieurs partenariats et échanges culturels se font déjà naturellement entre les municipalités à l'intérieur de chaque pôle. Nous souhaitons donc préciser la réalité et le plan d'action qui relie Malartic et Rivière-Héva, ainsi que Belcourt, Senneterre-paroisse et Senneterre-ville, pour ensuite arrimer la politique culturelle existante de la Ville de Val-d'Or et faire émerger des synergies entre les pôles », explique le préfet, M. Martin Ferron.

M. Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, souligne le potentiel de développement lié à cette nouvelle entente de développement culturel : « Grâce à cette entente, l'offre culturelle de la Vallée-de-l'Or sera consolidée afin de se déployer de manière à en faire profiter l'ensemble du territoire. »

- 30 -

Source : Sophie Richard-Ferderber
Coordonnatrice en communication
MRC de La Vallée-de-l'Or
819 825-7733, poste 232
sophierf@mrcvo.qc.ca

42, PLACE HAMMOND, VAL-D'OR (QUÉBEC) J9P 3A9
TÉL. : 819-825-7733 > TÉLÉC. : 819-825-4137

